

Les missions, les devoirs et les prérogatives du trésorier du CSE

PUBLIC : élu du CSE chargé des ASC, trésorier ou futur trésorier

| | |
|---|--|
| Durée : 1jour (7h) Ref : CSE210 | Prix Inter : 530 €HT Présentiel ou distanciel |
| Objectifs Être capable de : - identifier la place de trésorier du CSE - s'approprier son rôle et ses moyens - mesurer les limites et les enjeux de ses missions - maîtriser les règles comptables des budgets du CSE | Méthode -- transfert des compétences illustrées d'exemples concrets - Mises en situations et expérimentations à chaque fin de chapitre - Apprentissage collaboratif |
| Pré-requis : aucun | Évaluation Elle se fait tout au long de la session via des QCM et mises en situation. A la fin de celle-ci, chaque participant passe un questionnaire de validation des acquis. |

Programme

La constitution du bureau

1. Désignation du Trésorier du comité social et économique
2. Le rôle du Trésorier et de l'adjoint
3. Changement et remplacement du Trésorier
4. Les votes et les articles au RI du CSE concernant le bureau

La place et les missions du Trésorier

1. Vis à vis des autres élus
2. Avec le secrétaire
3. Face au président du CSE
4. Ses obligations réglementaires et légales

Les attributions du Trésorier

1. Veiller au respect des obligations comptables
2. Veiller à l'étanchéité des deux budgets
3. Tenir les comptes et la gestion financière du CSE
4. Respect des autorisations de dépenses et tenue des comptes
5. Organiser ses relations avec le banquier : tenue des comptes
6. Organiser ses relations avec l'expert-comptable, le commissaire aux comptes
7. Maîtriser les obligations en matière d'URSSAF
8. Informer l'employeur sur les choix du CSE
9. Présenter les comptes annuels : Formes et réglementation
10. Mettre en place l'approbation des comptes
11. Conserver les archives comptables

Cas pratique : identifier les attributions du Trésorier à partir de situations concrètes

Les moyens spécifiques au trésorier

1. Le crédit d'heures de délégation
2. La liberté de déplacement
3. Le droit à la formation
4. La gestion économique des experts

Application collective : Commenter les prérogatives illustrées dans plusieurs cas d'entreprise

Les responsabilités civile et pénale, les protections juridiques du Trésorier

1. Non-paiement des charges, malversations, pertes du CSE, engagement de dépenses
2. Le délit d'entrave commis par l'employeur, par un autre membre du CSE
3. La protection contre le licenciement

Cas pratiques de synthèse :

1/ faire son diagramme personnel de fonction, de prérogatives et de responsabilités.

2/ construire un plan d'action de mission

Quiz de fin de formation